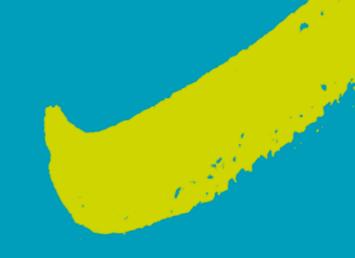
LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

PRIORITÉ STRATÉGIQUE DES BANQUES FRANÇAISES



Études économiques

Septembre 2022

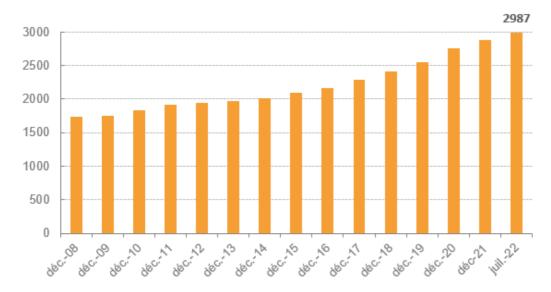


LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

CHIFFRES-CLÉS

Encours de crédits à l'économie en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



+ 6,3%

Taux de croissance annuel des crédits à l'économie en juillet 2022

Source : Banque de France

Crédits aux entreprises en France

Source : Banque de France

Crédits aux SNF	Encours (en Mds€)	Taux de croissance annuel (en %)			
	Juil. 2022	Mai 2022	Juin 2022	Juil. 2022	
Total	1.299	5,9	6,5	7,0	
Investissement	894	7,0	7,1	7,8	
Trésorerie	337	3,8	6,1	6,0	
Autres	68	3,4	0,9	3,1	

Comparaison européenne: La croissance de l'encours des crédits aux entreprises en France (+6,9% en juillet) reste parmi les plus dynamiques de la zone euro (+6,6%), avec des taux toujours favorables pour les emprunteurs (taux moyen de 1,89% en France contre 1,92% en zone euro appliqué aux PME)

Source: Banque centrale européenne

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

ILS L'ONT DIT

« Je tiens à remercier une nouvelle fois les banques françaises pour leur engagement depuis le premier jour de cette crise pour soutenir notre économie et soutenir nos PME. »

Bruno Le Maire.

Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance Discours de présentation des prêts participatifs Relance et des obligations Relance, 4 mars 2021

« Le secteur bancaire a bien résisté à la crise et a assuré une fourniture abondante de crédits à l'économie. »

Déclarations du FMI à l'issue de son rapport sur la France (article IV), Novembre 2021

« L'année 2020 a été marquée par les répercussions financières, économiques et sociales de la crise sanitaire. Elle a enregistré un recul sans précédent de l'activité économique.

Dans ce contexte, le secteur bancaire français, fort d'une situation de solvabilité et de liquidité solide, a contribué par son activité de crédit et de financement à atténuer le choc d'activité sur l'économie réelle et a accompagné la reprise de l'activité. »

Conclusions du rapport de l'ACPR sur le marché français de la banque et de l'assurance en 2020, Octobre 2021

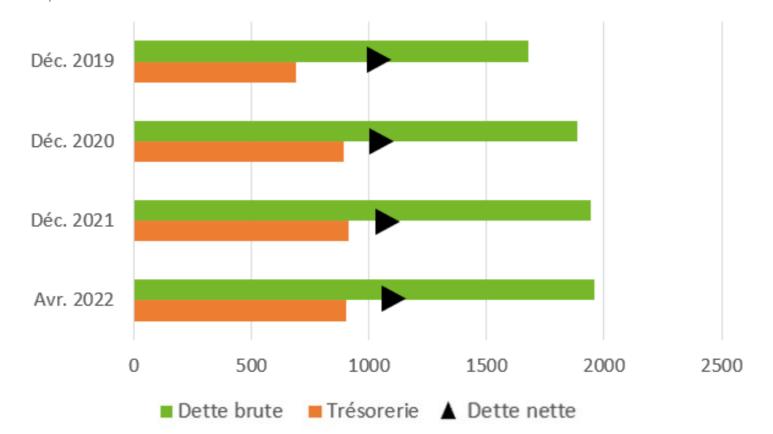


EN PRÉAMBULE, LA SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DEMEURE SOLIDE

• La trésorerie de nombre d'entreprises est très bonne et permet de faire face aux échéances à venir. Au total, l'encours de dette nette n'a que très peu progressé entre décembre 2019 (991 milliards d'euros) et avril 2022 (1.059 milliards d'euros).

Trésorerie, dette brute et dette nette des sociétés non financières (en milliards d'euros)



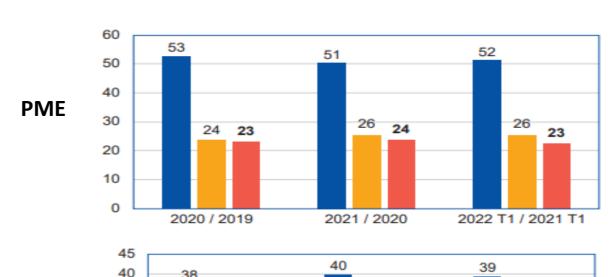


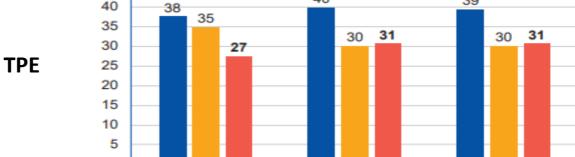
EN PRÉAMBULE, LA SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DEMEURE SOLIDE

- Les données granulaires de la Banque de France confirment ce qu'on observe au niveau des données agrégées : depuis fin 2020, on n'observe pas de détérioration marquée de la situation d'endettement net des TPE et des PME.
- D'une part, la proportion de TPE et de PME dont les dépôts excèdent les crédits reste très importante (plus d'un tiers des TPE, une PME sur deux – cf. graphique).
- D'autre part, au sein des entreprises dont l'endettement bancaire net est positif, la proportion de celles ayant des dépôts en baisse et des crédits en hausse entre le 1er trimestre 2021 et le 1er trimestre 2022 reste à peu près inchangée et peu élevée (10% de TPE et environ 8% de PME).

Répartition de la population des entreprises en fonction de l'évolution de leur endettement bancaire net

Source : Banque de France





2020 / 2019

Entreprises dont l'encours de dépôts est supérieur à celui des crédits

Entreprises dont l'endettement bancaire net positif diminue

Entreprises dont l'endettement bancaire net positif augmente

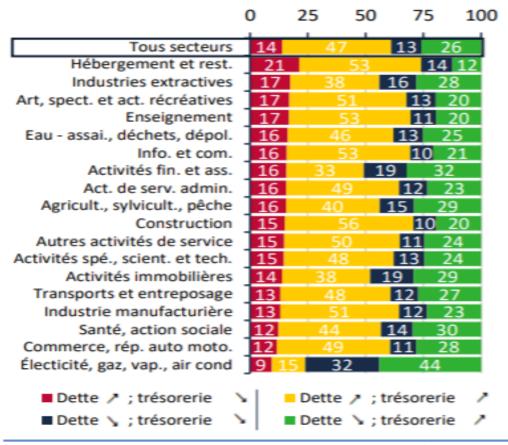
2021 / 2020

2022 T1 / 2021 T1

EN PRÉAMBULE, LA SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DEMEURE SOLIDE

Évolution de l'endettement et de la trésorerie par secteur entre 2019 et 2021

Source : Banque de France



Note: Rest. Pour restauration, spect. pour spectacle, act. pour activités, assai. Pour assainissement, dépol. Pour dépollution, Info. Pour information, com. Pour communication, fin. Pour financière, ass. Pour assurance, serv. Pour service, admin. Pour administrative, spéc. Pour spécialisées, Scient. Pour scientifique, tech. Pour technologiques, rép. Pour réparation, auto. Pour automobile. Exploitation des 244 143 premiers bilans arrêtés entre fin juin 2020 et début 2021 reçus à fin août 2021.



LES ENTREPRISES BÉNÉFICIENT D'UNE DYNAMIQUE DES CRÉDITS TOUJOURS SOUTENUE

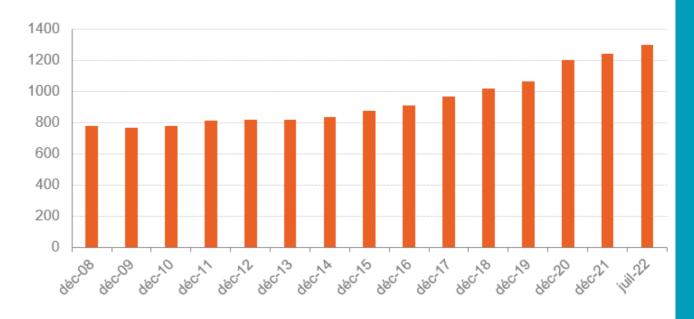
- 1.299 milliards d'euros de crédits aux entreprises à fin juillet 2022
- +7,0% sur un an
 - +7,8% de crédits d'investissement (dont +9,3% pour l'équipement)
 - +6,0% de crédits de trésorerie

(Banque de France, crédits aux sociétés non financières, à fin juillet 2022)



Encours des crédits aux entreprises en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



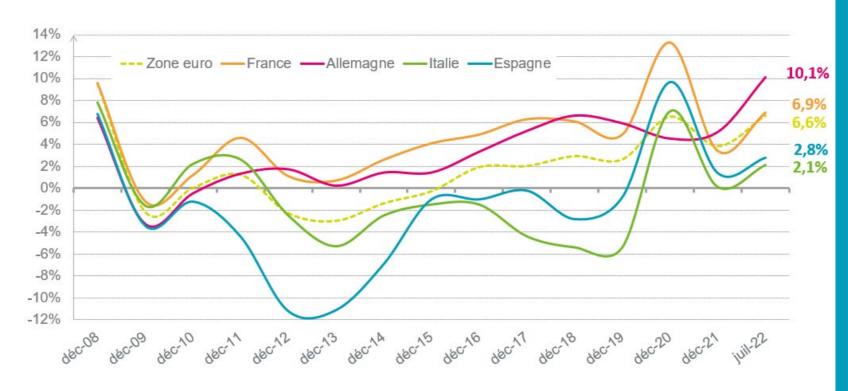


LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN FRANCE EST L'UNE DES PLUS DYNAMIQUES DE LA ZONE EURO

Contrairement à la plupart des autres pays de la zone euro, la France n'a pas connu de credit crunch ces dix dernières années

Taux de croissance annuel des crédits aux entreprises en Europe

Source : Banque centrale européenne

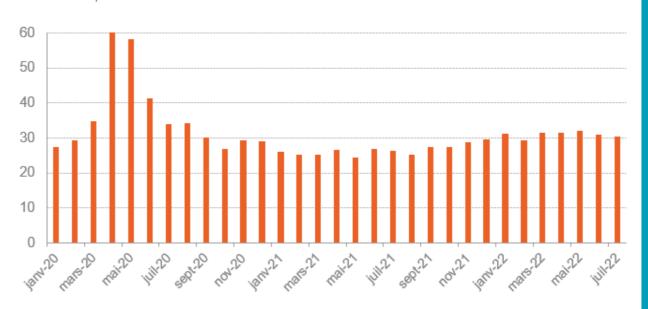


APRÈS AVOIR ATTEINT DES NIVEAUX INÉDITS AVEC LA MISE EN PLACE DU PGE, LA PRODUCTION MENSUELLE DE NOUVEAUX CRÉDITS RETROUVE UN NIVEAU DYNAMIQUE D'AVANT-CRISE COVID

- 30 milliards d'euros de crédits nouveaux ont été accordés aux entreprises au cours du mois de juillet 2022, soit:
 - ✓ 1 milliard d'euros mobilisés chaque jour
 - √ 41 millions d'euros mobilisés chaque heure vers les entreprises
- Depuis le début de l'année, la production mensuelle de nouveaux crédits est en moyenne de 31 milliards d'euros (après 27 milliards d'euros en 2021 et 36 milliards d'euros en 2020)

Production mensuelle de nouveaux crédits aux entreprises (flux corrigés des variations saisonnières, en milliards d'euros)

Source : Banque de France



(Banque de France, à fin juillet 2022)



PLUS D'1,3 MILLION DE PME SONT FINANCÉES PAR LE CRÉDIT

 549 milliards d'euros de crédits mobilisés à fin juillet 2022 en faveur de 1,3 million de PME en France

(crédits > 25.000 €)

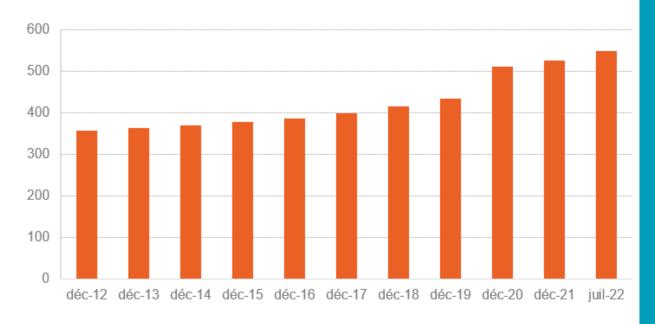
• +5,7% sur un an

(Banque de France, crédits par taille d'entreprises, à fin juillet 2022)



Crédits mobilisés aux PME en France *(en milliards d'euros)*

Source : Banque de France





^{*}Banque de France, à fin juillet 2022, statistique intégrant les PME, les ETI et les GE

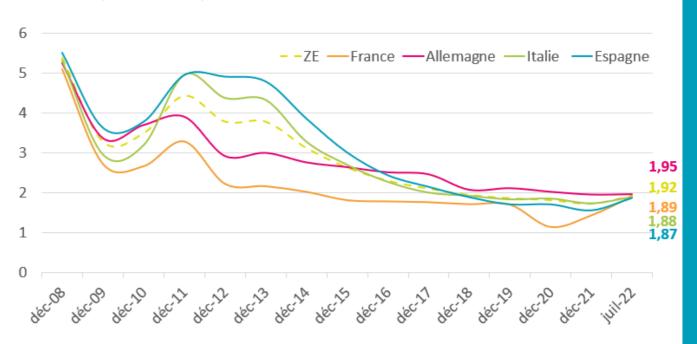
LES PME BÉNÉFICIENT DE TAUX FAVORABLES

- Depuis 2008, les taux d'intérêt pratiqués pour les nouveaux crédits aux PME sont bas en France. Avec la mise en place des prêts garantis par l'État, ils avaient même atteint des niveaux inédits
- A 1,89% en juillet, ils sont toujours favorables aux projets des PME et demeurent inférieurs à la moyenne de la zone euro

(Banque centrale européenne, taux des nouveaux crédits inférieurs à un million d'euros et dont la période de fixation est de moins d'un an, à fin juillet 2022)

Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en pourcentage)

Source : Banque centrale européenne





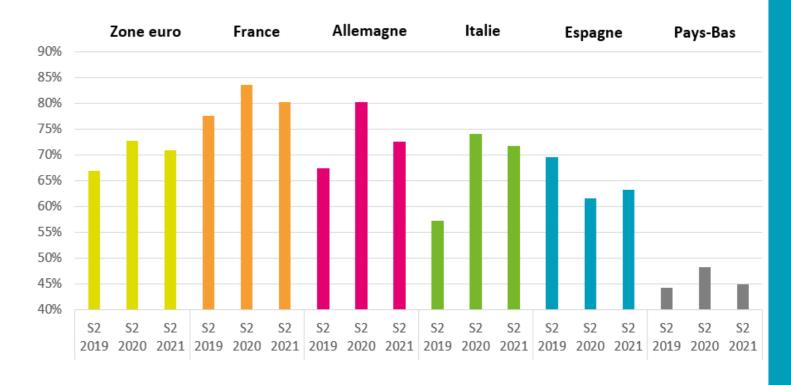
LES PME ACCÈDENT AISÉMENT AU CRÉDIT

- Les PME ont un meilleur accès au crédit en France qu'en zone euro
- 80% des PME en France ont reçu la totalité du crédit demandé au 2ème semestre 2021 (vs. 71% en zone euro)
- 31% des PME en France ont fait une demande de crédit sur les six derniers mois de l'année 2021 (vs. 23% en zone euro)

(Banque centrale européenne, enquête SAFE)

Taux d'obtention des crédits bancaires dans les principales économies de la zone euro (en pourcentage des PME répondantes)

Source : Banque centrale européenne, enquête SAFE





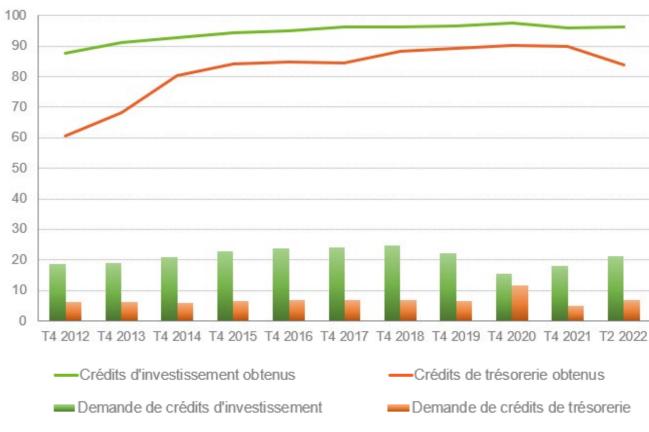
LES PME ACCÈDENT AISÉMENT AU CRÉDIT

- 96% des PME ont eu une réponse positive à leur demande de crédit d'investissement au 2^{ème} trimestre 2022
- 84% ont obtenu le crédit de trésorerie souhaité
- 21% des PME ont demandé un crédit d'investissement et 7% un nouveau crédit de trésorerie

(Banque de France, enquête auprès des TPE/PME au 2^{ème} trimestre 2022)

Demande et accès¹ des PME au crédit en France (en pourcentage des entreprises)





¹Crédits obtenus en totalité ou à plus de 75%



LES TRÈS PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CRÉDIT

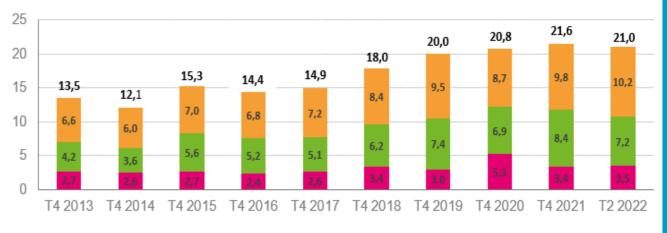
- 85% des TPE ont obtenu le crédit d'investissement souhaité au 2ème trimestre 2022
- 79% ont eu le crédit de trésorerie demandé
- 6% des TPE ont demandé un crédit d'investissement et 5% un crédit de trésorerie

(Banque de France, enquête auprès des TPE/PME au 2^{ème} trimestre 2022)

Crédits aux TPE en France	Encours (en Mds€)	Taux de croissance annuel (en %)	
	T2 2022	T1 2022	T2 2022
Total	382,2	6,6	6,1
Equipement	154,0	6,6	5,4
Immobilier	180,5	9,1	10,1
Trésorerie	47,7	-1,5	-5,0

Nouveaux crédits aux TPE (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



FOCUS SUR LE PGE



- Le prêt garanti par l'Etat a été très rapidement et massivement distribué par les réseaux bancaires auprès de leurs clients entreprises et professionnels, afin de soutenir leur trésorerie, suite à l'arrêt ou à la baisse d'activités.
- A fin juin 2022, ce sont plus de 682.000 entreprises pour 140,8 milliards d'euros qui ont bénéficié d'un PGE.

« Le prêt garanti par l'État a servi de bouée de sauvetage. »

Geoffroy Roux de Bézieux, Président du Medef Interview à Var-Matin, 19 septembre 2020 « Le succès du PGE est lié à la puissance du réseau global privé bancaire français. »

> Nicolas Dufourcq, Directeur général de Bpifrance Interview à Europe 1, 7 février 2022

«Tous les acteurs interrogés par la Cour des comptes ont souligné la forte mobilisation des banques pour prendre contact avec leurs clients et diffuser les PGE. »

Extrait du rapport annuel 2022 de la Cour des comptes, Février 2022

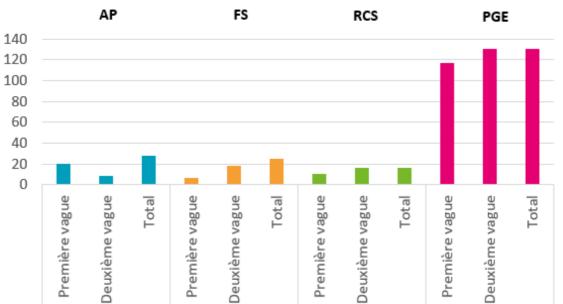


• En comparaison des autres mesures de soutien financier, moins d'entreprises sont concernées par le prêt garanti par l'Etat mais le montant global de ce dispositif est nettement plus élevé.

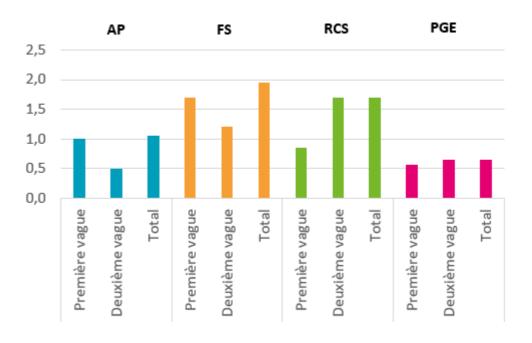
Recours aux dispositifs de soutien de mars 2020 à mars 2021

Source : Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19, Rapport final, Juillet 2021

Montant des aides en milliards d'euros par période



Nombre d'entreprises bénéficiaires par dispositif et par période



17

Tous les secteurs et tous les territoires bénéficient du PGE.

Répartition des PGE par taille d'entreprises au 30 juin 2022

En nombre

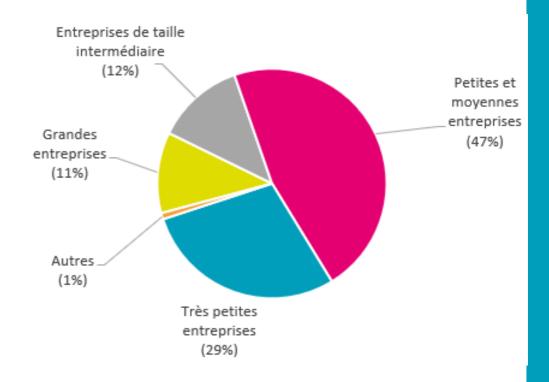
Source : Ministère de l'Économie et des Finances

entreprises

(81%)

Grandes entreprises (0,01%) Autres (5%) Petites et moyennes entreprises (14%)

Par montant



Suivi des entités bénéficiant du PGE au 30 juin 2022 – ventilation par secteur d'activité, encours en milliards d'euros

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés	
Secteur d'activité	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total
AGRICULTURE SYLVICULTURE ET PECHE	24 183	3,54%	1,821	1,29%
INDUSTRIES EXTRACTIVES	268	0,04%	0,184	0,13%
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	48 526	7,11%	17,737	12,60%
PROD DISTRIBUTION D ELECTRICITE GAZ VAPEUR D AIR CONDITIONNE	225	0,03%	0,168	0,12%
PROD DISTRIB D EAU ASSAINISSEMENT GESTIONS DECHETS DEPOLLUTION	1 408	0,21%	0,507	0,36%
CONSTRUCTION	88 982	13,03%	11,941	8,48%
COMMERCE REPARATION D AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	150 353	22,02%	31,963	22,70%
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	22 551	3,30%	5,326	3,78%
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	98 000	14,35%	10,326	7,33%
INFORMATION ET COMMUNICATION	17 439	2,55%	4,772	3,39%
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	11 026	1,62%	24,866	17,56%
ACTIVITES IMMOBILIERES	16 176	2,37%	1,750	1,24%
ACTIVITES SPECIALISEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	65 403	9,58%	15,670	11,139
ACTIVITES DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	24 757	3,63%	5,383	3,82%
ADMINISTRATION PUBLIQUE	28	0,00%	0,009	0,01%
ENSEIGNEMENT	12 890	1,89%	1,200	0,85%
SANTE HUMAINE ET ACTION SOCIALE	47 510	6,96%	3,264	2,32%
ARTS SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	14 049	2,06%	2,447	1,749
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	38 772	5,68%	1,450	1,039
ACTIVITÉS DES MÉNAGES EN TANT QU'EMPLOYEURS	4	0,00%	0,000	0,000
ACTIVITÉS EXTRA-TERRITORIALES	2	0,00%	0,000	0,00%
APE NON RENSEIGNE	148	0,02%	0,007	0,009
Totaux	682 700	100,00%	140,791	100,00%



LA QUASI-TOTALITÉ DES ENTREPRISES ONT COMMENCÉ À REMBOURSER LEUR PGE

- Avec une année de décalage d'amortissement du capital et la possibilité de décaler d'une année supplémentaire, les remboursements des PGE ont, pour plus grande partie, débuté, sans difficulté notable au plan macro-économique ou par secteur d'entreprises.
- A fin 2021, sur 647.000 PGE représentant 95% du total :
 - √ 11% ont été remboursés dès la 1ère année,
 - ✓ 72% ont choisi le remboursement sur 4 à 5 ans...
 - ✓ 57% ayant choisi d'amortir avec une année supplémentaire de décalage du remboursement du capital.
- La quasi-totalité des clients ayant souscrit un PGE ont commencé à le rembourser. Ainsi, à fin juillet 2022, un quart de l'encours des PGE a été remboursé.



EN CAS DE DIFFICULTÉS, DES OPTIONS EXISTENT POUR RESTRUCTURER LE PGE

L'ENTREPRISE...

PME. TPE OU INDEPENDANT DIFFICULTES AVEREES MAIS SANS CESSATION **DES PAIEMENTS**



Avec l'expert-comptable ou le commissaire aux comptes

... Fait un point de la trésorerie et de l'activité En cas de difficultés avérées et de capacité de rebond, faire établir une attestation



Avec la banque

... Fait un point sur la capacité de remboursement du(des) PGE et crédits en cours La banque écrit à l'entreprise que le dossier remplit les critères de la médiation



L'entreprise

... Décide si elle saisit la médiation ou tout autre mode, suivant les possibilités de restructuration et sa situation



Via la Médiation du crédit

... Dépose (sur internet) un dossier en vue d'une restructuration



Le Médiateur du crédit

Recherche puis, le cas échéant, propose un accord équilibré aux banques : allongement de la durée de remboursement PGE audelà des 6 ans et éventuellement des autres crédits bancaires



La banque et l'entreprise

Mettent en œuvre le constat d'accord issu de la médiation du crédit sous forme d'avenant(s) au(x) PGE et crédit(s) restructuré(s)



L'ENTREPRISE...

PME OU TPE DIFFICULTES AVEREES MAIS SANS CESSATION DES PAIEMENTS



L'ENTREPRISE

TOUTE TAILLE (DONT PME OU TPE) DIFFICULTES PREVISIBILES OU EXISTANTES



Avec l'expert-comptable/ commissaire aux comptes

... Fait un point de la situation de trésorerie et des remboursements des crédits en cours (dont PGE)

En cas de difficultés avérées. faire établir une attestation



adapté

L'entreprise

... Peut solliciter le

Conseiller départemental à

la sortie de crise pour une

orientation vers le dispositif

L'entreprise

... Peut solliciter le Conseiller départemental à la sortie de crise pour une orientation vers le dispositif adapté



Le Conseiller départemental à la sortie de crise

Oriente vers la solution la plus

- Médiation du crédit, si cela se
- · Procédure amiable/collective
- Autre(s) dispositif(s) du plan de sortie de crise



E CO

Le Médiateur du crédit

Vérifie l'éligibilité de l'entreprise et l'adéquation du traitement du remboursement PGE et crédits bancaires

Propose un accord équilibré aux banques : allongement de la durée de remboursement PGE au-delà des 6 ans et éventuellement des autres crédits bancaires



Via le Tribunal de commerce

Restructurations amiables ou judiciaires : PGE et dettes financières (dont bancaires) Autres dettes (fournisseurs, fiscales, sociales...)

PGE > 50 k€

PGE ≤ 50 000€

RELATIONS TPE-PME / BANQUES



TPE-PME / BANQUES : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

- Depuis 2014, les banques ont mis en œuvre des mesures pour répondre aux attentes des PME et renforcer la bonne relation entre l'entrepreneur et sa banque, notamment sur les produits de financement court terme et la lisibilité de leurs tarifs (délai de réponse, explication du refus d'un crédit et indication des recours possibles, information sur le financement de la trésorerie et du court terme).
- L'avancée des relations banques-TPE/PME a été constatée en 2015 par l'Observatoire du Financement des Entreprises :

« l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé ».

• En 2016, les banques ont pris 4 préconisations pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE (réalisation d'un glossaire, mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires, proposition d'un rendez-vous systématique entre le professionnel et son banquier, création d'un nouveau service d'information sur les frais annuels payés).



TPE-PME / BANQUES : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

- Dans son rapport de mai 2021 sur l'accès des TPE/PME aux services bancaires, l'Observatoire du financement aux entreprises (OFE) a souligné l'engagement des banques françaises ainsi que leur accompagnement et l'intérêt de leur approche personnalisée.
- En juillet 2021, la FBF a invité ses adhérents à mettre en place une médiation bancaire pour leurs clients professionnels, par convention, d'ici juillet 2022.

« Le rapport de l'OFE dresse un tableau largement positif de l'accès des TPE-PME aux services bancaires. »

Communiqué de presse du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance à la suite de la publication du rapport de l'OFE sur l'accès des TPE et PME aux services bancaires, 7 mai 2021

« Je me réjouis des résultats positifs de ce rapport »

Alain Griset,
Ministre délégué chargé des Petites et Moyennes
Entreprises
Communiqué de presse du 7 mai 2021



PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME :

- ✓ La FBF au niveau national :
 - •Observatoire du financement des entreprises, Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (Ordre des experts-comptables, CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles...)
- ✓ Plus de 100 Comités des banques FBF partout en France :
 - •MEDEF, CPME, fédérations professionnelles, CCI, Chambres des métiers, collectivités, préfectures, Banque de France...

Un appui aux chefs d'entreprises et aux créateurs :

- •Programme d'éducation financière dédié avec les <u>clés de la banque entrepreneurs</u> avec des vidéos, des guides, des outils pratiques à télécharger
- •Organisations de réunions thématiques et de forums sur la sécurité, la création d'entreprise, le financement

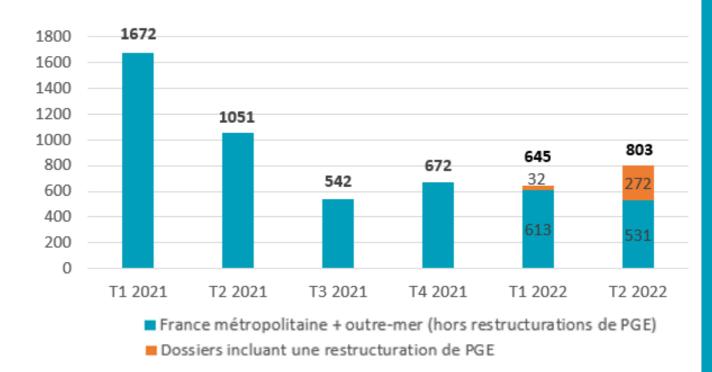


LA MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES EST MOINS SOLLICITÉE EN 2022

- Au cours du 2^{ème} trimestre 2022, 803 dossiers ont été éligibles à la médiation du crédit, un niveau un peu supérieur à celui du 1^{er} trimestre, en lien avec la restructuration des PGE permise via la médiation du crédit suite à l'Accord de Place du 19 janvier 2022.
- Toutefois, depuis le début de l'année 2022, le nombre de dossiers reste très inférieur à celui de début 2021.
- Ces sollicitations émanent en très grande majorité de TPE (78%) qui exercent leurs activités dans les secteurs des services (52%) et dans une moindre mesure du commerce (23%).

Médiation du crédit aux entreprises - Nombre de dossiers éligibles

Source : Médiation du crédit aux entreprises



(Médiation du crédit aux entreprises)



LE MODÈLE FRANÇAIS DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'IMPACT DES NOUVELLES NORMES BÂLOISES



EN FRANCE, LES ENTREPRISES SONT FINANCÉES PAR LE CRÉDIT ET LE MARCHÉ GRÂCE AUX BANQUES

2.004 milliards d'euros de financement des entreprises

(Banque de France, financement des SNF, à fin juillet 2022)

- en progression: +4,3% sur un an
- ✓ par le crédit : **1.299 milliards d'euros** (+ 7,0% sur un an)
- ✓ par le marché : **705 milliards d'euros** (- 0,4% sur un an)



Sources de financement des entreprises en 2021

Sources : Banque de France, Eurostat et Fed





DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES MENACENT LA DYNAMIQUE DU FINANCEMENT (1/2)

- Un projet de transposition finale de Bâle 3 encore insuffisant pour permettre une souveraineté pérenne du financement de l'économie européenne
 - ✓ La Commission européenne a publié en octobre 2021 sa proposition législative sur la transposition des accords adoptés par le comité de Bâle en décembre 2017.
 - Cette proposition conduit à terme à une augmentation significative des exigences en capital des banques qui viendra contraindre les volumes de financement et/ou à renchérir son coût.
 - Cette transposition intervient alors que la solidité des banques s'est renforcée de manière considérable depuis 15 ans, que le financement européen passe toujours par les banques à plus de 80% dans la zone euro, et que les banques ont joué un rôle essentiel dans la traversée de la crise liée à la pandémie de Covid.
 - ✓ De fait, la proposition de la Commission n'est **pas encore en ligne avec le mandat** donné tant par le G20 que le Conseil de l'UE ou le Parlement Européen, de ne pas aboutir à une hausse significative des fonds propres pour toutes les communautés bancaires.
 - ✓ Il en va de l'efficacité du modèle de financement de l'économie en Europe, et de son égalité de concurrence avec d'autres zones géographiques, à l'heure où les **besoins d'investissement** pour les révolutions **climatiques et numériques** sont gigantesques (330 Md€ / an pour la transition écologique et 125 Md€ / an pour le digital selon la BCE).

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES MENACENT LA DYNAMIQUE DU FINANCEMENT (2/2)

- Il est primordial de valoriser les bonnes pratiques du modèle de financement européen, et de tenir compte des spécificités du modèle de financement de notre continent.
 - ✓ Ceci doit passer par un cadre approprié sur différents volets, tels que (i) le financement des entreprises non notées, (ii) les financements de court terme, d'exploitation ou de couverture (affacturage ou financements sécurisés par un actif, financements export avec expositions en horsbilan, financement des couvertures de taux ou de change dont le cadre est trop pénalisant par rapport aux Etats Unis), ou (iii) les financements spécialisés (avec pour l'Europe des enjeux majeurs de développement économique, de transition énergétique et numérique, et in fine de préservation de sa souveraineté financière) mais aussi les financements immobiliers pour les particuliers.
 - ✓ La FBF continuera à échanger avec les autorités européennes pour proposer des **solutions techniques** de transposition conformes à ces objectifs, et faire évoluer le texte initial de la Commission européenne qui comporte plusieurs pistes intéressantes.
- Le processus législatif qui se poursuit devra ainsi <u>pérenniser les solutions envisagées, et les étendre à l'ensemble des communautés bancaires</u>, pour à la fois remplir les besoins de financements, et préserver le modèle européen, qui a démontré (en particulier pendant la pandémie) sa capacité à financer l'économie.